



Union départementale CGT Paris > agenda > **Intermittents du spectacle : rendez-vous le 16 juin Place du Palais Royal à (...)**

Intermittents du spectacle : rendez-vous le 16 juin Place du Palais Royal à 14h30

vendredi 13 juin 2014

Pour protester contre la convention d'assurance chômage, la CGT spectacle prévoit plusieurs mobilisations tout l'été. Cet accord entend, entre autres, modifier en profondeur le régime déjà très précaire des intermittents. Dans le même temps, le gouvernement a annoncé ce jeudi 2,3 % de baisse du budget de la Culture, ce qui va aboutir à des destructions d'emplois permanents et intermittents.

La convention d'assurance chômage a été signée le 22 mars 2014. Les signataires (Medef, Cgpmc, Upa, Cfdt, Cftc, Fo) ont prévu des économies sur le dos des demandeurs d'emploi de l'ordre de 400 à 800 millions d'Euros par an.

L'Unedic a enfin publié les chiffrages des économies sur le dos des demandeurs d'emploi. Celles-ci seront supportées pour près de la moitié par les salariés intermittents du spectacle, en « année pleine », dont 130 M€ sur 340, sans compter le doublement des cotisations employeurs et salariés pour 60M€.

Pour contrer cette inégalité, la lutte s'organise « Partout, ce sont les salariés qui votent la grève. Plusieurs festivals et tournages seront perturbés dans les jours à venir » explique Denis Gravouil, secrétaire général de la CGT spectacle, poursuivant « nous sommes contre la convention d'assurance chômage dans son ensemble, nous ne sommes pas isolés »

Le gouvernement refuse de prendre en compte les revendications des travailleurs et s'apprête toujours à agréer la convention d'assurance chômage. La Cgt a attaqué en justice l'accord du 22 mars, négociée déloyalement, et qui prévoit deux milliards d'économies sur 3 ans sur le dos des chômeurs, travailleurs précaires, intérimaires comme intermittents du spectacle. Une première audience aura lieu le 1er juillet.

"Notre but n'est pas de bloquer les festivals, au contraire. On a posé un préavis de grève pour le mois de juin avant la fin de la procédure d'agrément. Pour le moment, on n'a pas déposé de préavis pour le mois de juillet pour une raison simple, c'est qu'on espère bien être entendus" conclut Denis Gravouil.

En conséquence la CGT appelle les intermittents, mais aussi l'ensemble des travailleurs concernés par la convention d'assurance chômage, à se rassembler à Paris le 16 juin, Place du Palais Royal à 14H30.

Source : <http://www.cgtparis.fr>

Consulter l'article en ligne : [Intermittents du spectacle : rendez-vous le 16 juin Place du Palais Royal à 14h30](#)